



**COMMUNE DE TASSIN LA DEMI-LUNE**

DIRECTION DES FINANCES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

Service des marchés publics

**AVIS D'ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC  
RESULTAT DE MARCHÉ**

*Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :* Ville de Tassin La Demi-Lune.

Représentant légal du pouvoir adjudicateur : M. Pascal CHARMOT, Maire

Place Hippolyte Pérabut – B.P. 58 - 69 812 Tassin-La Demi-Lune Cedex

Tél. : 04-72-59-22-11 - Télécopieur : 04-72-59-22-33

Courriel : [marchespublics@villettassinlademilune.fr](mailto:marchespublics@villettassinlademilune.fr) ( [secretariat@villettassinlademilune.fr](mailto:secretariat@villettassinlademilune.fr) )

Adresse internet : <http://www.tassinlademilune.fr>

Adresse du profil acheteur : <https://www.marches-publics.info>

SIRET VILLE : 216 902 445 00016.

*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :*

Services généraux des administrations publiques.

*Référence d'identification du marché qui figure dans l'appel public à la concurrence :* 17ST016.

**Objet du marché : Prestations de vidage des corbeilles de propreté et de nettoyage des parcs publics communaux de la Ville de Tassin La Demi-Lune.**

*Mots descripteurs :*

*Code NUTS :* FR716 – avec nouvelle codification : FRK26.

*CPV - Objet principal :*

77313000-7 : Services d'entretien de parcs

90500000-2 : Services liés aux déchets et aux ordures

90511000-2 : Services de collecte des ordures

90511100-3 : Services de collecte de déchets solides urbains

90511300-5 : Services de collecte des déchets sauvages

90600000-3 : Services de propreté et d'hygiénisation en milieu urbain ou rural, et services connexes

*Caractéristiques principales :*

Les prestations concernent :

-Le vidage des corbeilles situées sur l'espace public de la ville.

-Le ramassage des détritux et déchets de l'espace public.

-Le nettoyage des 3 canisites (Carrefour Libération, Piscine d'Alaï et Gymnase des Genetières).

-L'évacuation de ces déchets vers un centre de traitement.

- Le compte rendu d'activité mensuel précisant la provenance et le volume des déchets évacués par site et le rapport d'activité annuel.
- Le signalement à la Régie Opérationnelle de la ville des anomalies constatées : corbeilles détériorées, dépôts de déchets illicites (déchets spéciaux) ou encombrants, etc.

Accord-cadre à bons de commande passé en application des articles 78 et 80 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics avec minimum et maximum (exprimés en valeur) définis comme suit :

\* pour la période initiale et ferme (allant de la date de notification du marché au 31 décembre 2018) :

-Montant minimum : 10 000 € H.T.

-Montant maximum : 60 000 € H.T.

\* pour chacune des périodes de reconduction (du 01/01/2019 au 31/12/2019 puis du 01/01/2020 au 31/12/2020) :

-Montant minimum : 10 000 € H.T.

-Montant maximum : 60 000 € H.T.

soit sur la durée totale du marché (période initiale et ferme + périodes de reconduction) :

-Montant minimum : 30 000 € H.T.

-Montant maximum : 180 000 € H.T.

Durée du contrat : L'accord-cadre est conclu pour une durée initiale et ferme allant de sa date de notification au 31 décembre 2018. Le marché pourra être reconduit tacitement par périodes successives d'un an pour une durée maximale de reconduction de 2 ans. Il expirera automatiquement à l'issue de ces périodes de reconduction soit le 31 décembre 2020.

*Critères d'attribution retenus :*

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 60 % (60 points)

- Valeur technique : 40 % (40 points)

- *1<sup>er</sup> sous-critère* – Moyens humains et matériels que le candidat compte affecter à la réalisation des prestations objet du marché : 15% (15 points)

- *2<sup>nd</sup> sous-critère* – Organisation (type de matériels affectés et utilisés, nombre d'agents délégués, organisation du circuit, vidage des déchets...) que le candidat compte mettre en place pour réaliser les prestations objet du présent marché et moyens mis à disposition pour assurer la communication avec la ville (signalement d'anomalies, compte-rendu d'activités...) : 20% (20 points)

- *3<sup>ème</sup> sous-critère* – Actions / Mesures que l'entreprise propose en matière de développement durable (utilisation de véhicule(s) électrique(s)...) : 5% (5 points)

*Type de procédure* : procédure adaptée ouverte (article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

*Attribution du marché :*

**Prestations de vidage des corbeilles de propreté et de nettoyage des parcs publics communaux de la Ville de Tassin La Demi-Lune.**

*Nom du titulaire :* SUEZ RV CENTRE EST

SIRET du titulaire : 343 488 508 00478

*Marché n°18-011*

*Date d'attribution du marché :* 12 mars 2018.

*Autres informations :*

Par "date d'attribution du marché", il faut entendre "date de notification du marché".  
Précision quant à la procédure utilisée : procédure adaptée ouverte (Article 27 du décret n°2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics).

*Une enchère électronique a été effectuée :* non.

Nombre de plis reçus : 6.

*Instance chargée des procédures de recours :*

Tribunal administratif de Lyon - 184, Rue Duguesclin – 69 433 Lyon - tél. : 04-78-14-10-10 –  
courriel : [greffe.ta-lyon@juradmin.fr](mailto:greffe.ta-lyon@juradmin.fr) - télécopieur : 04-78-14-10-85.

*Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :*

Tribunal administratif de Lyon - 184, Rue Duguesclin – 69 433 Lyon - tél. : 04-78-14-10-10 -  
courriel : [greffe.ta-lyon@juradmin.fr](mailto:greffe.ta-lyon@juradmin.fr) - télécopieur : 04-78-14-10-85.